

procédure de sortie de curatelle renfocée

Par Alec, le 25/11/2011 à 20:54

Sous curatelle renforcée, le Juge aux Tutelles a en mains le rapport d'expertise d'un psychiatre agréé par le tribunal demandant pour moi une main levée mais ne bouge pas pas plus que mon curateur, que convient-il de faire ?

Par Claralea, le 27/11/2011 à 09:29

Essayez de contacter le greffe du tribunal pour savoir où en est votre dossier

Par Alec, le 27/11/2011 à 09:51

OK

ALEC